

PROGRAMME DE FORMATION 2022- Recensement de l'offre handicap (module 2 accueil des personnes en situation de handicap)

Lieu de la formation : Pyrénées Orientales

Durée : 2 jours

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 15 décembre, 16 décembre

Tarif de la formation

385 € net de taxes

Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :

- N° de Déclaration d'Activité : 76340953834
- N° SIRET : 83203963000039

Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.

Finalité

Disposer des outils méthodologiques visant à recenser l'offre touristique accessible d'un territoire et concevoir une offre adaptée aux personnes en situation de handicap en utilisant des dispositifs innovants et adaptés

Objectifs opérationnels

1. Etre en capacité de fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité.
2. Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT.
3. Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire.

Public cible

Conseillers en séjour

Prérequis

Avoir suivi le module 1 Accueil des personnes en situation de handicap

Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 2 jours
 - **Nombre d'heures** : 14 heures
 - **Dates** : 15 et 16 décembre
 - **Nombre de personnes minimum et maximum** : 6 - 12
 - **Horaires** : 9h00-12h30 et 14h-17h30
 - **Lieu** : Pyrénées Orientales
 - **Code action** : 26025
-
- **Accessibilité** : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.
 - **Modalités d'accès** : Inscription en ligne sur le site pro du CTRL Occitanie <https://pro.tourisme-occitanie.com/plateforme-de-services/programme-regional-de-formation-des-organismes-de-tourisme/>
 - **Délai d'accès** : Les formations du CTRL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne. *Contacts : Sylvie Bonnefoy au 04 30 63 84 25 ou formation@crtoccitanie.fr*

Intervenants

Comité de Liaison et de coordination des personnes en situation de handicap (CLCPH)

M. Lapalud (déficient visuel) et M. Grange (UFR), 20 ans d'expérience sur les formations à l'accueil des personnes en situation de handicap.

M. Natarianni (a été longtemps en fauteuil roulant, suite à un accident) sensibilisation et formation depuis 5 ans / Ecole d'architecture, projet mobil hand, favoriser le vivre ensemble

/ Formation des agents du musée Fabre. Module : culture handicap, accueil spécifique pour les personnes en situation de Handicap.

M. Boscus (déficient visuel) sensibilisation et formateur depuis 5 ans sur le handicap visuel (école, collèges, lycées)

M. Grave (déficient visuel) formé sur les 4 types de handicaps par l'association Tourisme et Handicaps.

Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

- **Moyens mis à disposition** : Powerpoint de présentation doublé de support papier (pour prise de notes) et clé USB. Modèle de grille d'analyse. Tous les supports sont remis aux participants.
- **Méthodes pédagogiques** : Outils pour effectuer le recensement. Les normes d'accessibilité, l'évaluation des obstacles pour les ERP, celles-ci à chaque type de handicap : Auditif, Mental, Moteur, Visuel. Visite d'un ERP et mise en situation de recensement Atelier d'évaluation en situation de handicap sur le terrain

Suivi et évaluation

- **Suivi** : Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.
- **Evaluation** :
 1. Evaluation amont : questionnaire de positionnement et d'attente des stagiaires
 2. A la fin de la formation : Evaluation des acquis (QCM)
 3. A l'issue de la formation : Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
 4. Evaluation à froid : Questionnaire écrit à 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle.

Programme

JOUR 1 : 15 décembre de 9h00 à 12h30

Objectif 1 Etre en capacité de fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité

- Rappel de la réglementation et de l'intérêt de la démarche pour un territoire
- Objectif du recensement

JOUR 1 : 15 décembre de 14h00 à 17h30

Objectif 2 Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT

- Etude des critères à analyser : caractéristiques générales, stationnement, voiries, cheminements, ERP (commerces, restauration, hébergement...), etc
- Etude des grilles par thématiques

JOUR 2 : 16 décembre de 9h00 à 12h30

Objectif 3 Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire

- Mise en pratique du recensement de l'offre adaptée, selon la situation de handicaps (cannes blanches, fauteuil roulant, *etc...*)
- Travail par groupe dans un ERP repéré

JOUR 2 : 16 décembre de 14h00 à 17h30

- Correction du relevé des grilles et synthèse de l'étude
- Remise du QCM module 2
- Question diverses